Revendications

[Revendication 1] Support de rail de chemin de fer (1, 10, 100), de type notamment traverse de chemin de fer, comportant une âme centrale (2) d'allure parallélépipédique formée d'au moins deux lames (3) juxtaposées, d'épaisseur e, réalisées en bois massif ou en matériaux à base de bois, et une enveloppe de protection (4) enrobant ladite âme centrale (2), ladite enveloppe de protection (4) étant d'un seul tenant, et étant formée d'une paroi périphérique présentant au moins deux faces opposées supérieure (6) et inférieure (7) et deux faces opposées latérales (8, 9), conçue apte à épouser au moins les quatre faces longitudinales de l'âme centrale (2), ainsi qu'au moins une cloison interne (13) s'étendant entre deux faces opposées ou deux faces contiguës de ladite paroi périphérique et délimitant avec la paroi périphérique de l'enveloppe de protection (4) au moins deux alvéoles (14) présentant chacune une forme complémentaire à une lame (3) de ladite âme centrale (2), caractérisée en ce que lesdites lames (3) comportent une pluralité de lumières formées à travers leur épaisseur e et en ce que les lumières de chaque lame sont reliées aux lumières des lames adjacentes par des broches de matériau plastique remplissant lesdites lumières.

[Revendication 2] Support de rail de chemin de fer (1, 10, 100) selon la revendication 1, caractérisé en ce que ladite enveloppe de protection (4) est réalisée en matériau plastique.

[Revendication 3] Support de rail de chemin de fer (1, 10, 100) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que ladite enveloppe de protection (4) comporte en outre une paire de capuchons conçus aptes à recouvrir les faces d'extrémité gauche (11) et droite (12) de ladite âme centrale (2).

[Revendication 4] Support de rail de chemin de fer (1, 10, 100) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que la face supérieure (6) de ladite enveloppe de protection (4) comporte au moins deux renfoncements (15) s'étendant de manière symétrique de part et d'autre d'un plan passant par le centre de ladite enveloppe de protection (4) et s'étendant perpendiculairement à son axe longitudinal (X).

[Revendication 5] Support de rail de chemin de fer (1, 10, 100) selon la revendication précédente, caractérisée en ce que les renfoncements (15) comportent des trous taraudés (16).

[Revendication 6] Support de rail de chemin de fer (1, 10, 100) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que la paroi périphérique de ladite enveloppe de protection (4) présente une structure formant un ensemble de reliefs et de creux s'étendant sur au moins une portion de la face inférieure (7) de sa paroi périphérique.

[Revendication 7] Support de rail de chemin de fer (1, 10, 100) selon la revendication précédente, caractérisée en ce que la structure formant un ensemble de reliefs et de creux s'étend également sur au moins une portion des faces latérales opposées (8, 9) de la paroi périphérique de l'enveloppe de protection (4), ladite portion s'étendant depuis la face inférieure (7) de la paroi périphérique, en direction de sa face supérieure (6).

[Revendication 8] Support de rail de chemin de fer (1, 10, 100) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que lesdites lames (3) sont formées chacune d'une série de lamelles aboutées.

[Revendication 9] Support de rail de chemin de fer (1, 10) selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que lesdites lames (3) s'étendent parallèlement entre elles et parallèlement ou perpendiculairement aux faces supérieure (6) et inférieure (7) de la paroi périphérique de l'enveloppe de protection (4).

[Revendication 10] Support de rail de chemin de fer (100) selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, caractérisée en ce que lesdites lames (3) s'étendent parallèlement entre elles et de manière inclinée par rapport aux faces supérieure (6) et inférieure (7) de la paroi périphérique de l'enveloppe de protection (4).